

Commune de SCHAERBEEK
Urbanisme et Environnement
Place Colignon

B – 1030 BRUXELLES

V/réf. : 2015/154=022/031
N/réf. : AVL/KD/SBK-2.300/s.579
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : SCHAERBEEK. Place des Bienfaiteurs, 31.

Changement d'affectation partiel, construction d'une annexe arrière, ajout de velux et réaménagement intérieur.

Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 22 octobre 2015, en référence, reçue le 28 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 18 novembre 2015.

La demande concerne un immeuble de rapport qui date d'avant 1932 et qui est situé dans la zone de protection de la place des Bienfaiteurs classée. Elle vise le changement d'affectation d'une partie du rez-de-chaussée surbaissé en bureau, plusieurs aménagements intérieurs, la construction d'une annexe en façade arrière et l'ajout de plusieurs velux –deux en toiture arrière et deux de part et d'autre de la lucarne existante dans le premier versant de la toiture avant.

La CRMS n'émet pas de remarque particulière sur les interventions intérieures ni sur celles projetées à l'arrière de l'immeuble.

Par contre, elle s'oppose à l'ajout des deux velux en toiture avant, de part et d'autre de la lucarne existante, car ceux-ci seraient fort visibles depuis l'espace public classé et ne constitueraient pas une amélioration pour la composition de ce versant de toiture. Elle suggère de les déplacer vers la partie inférieure du versant supérieur de la toiture.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A.VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : S.P.R.B. – D.M.S. : Mme M. Kreutz ; S.P.R.B. – D.U. : Mme V. Henry.